



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Lutte contre le blanchiment d'argent lié à la prostitution

Question écrite n° 7530

Texte de la question

Mme Caroline Yadan souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des comptes publics, sur le blanchiment d'argent lié aux réseaux de prostitution dissimulés dans les salons de massage. À Paris, 341 salons de massages proposant des relations sexuelles tarifées ont été recensés par l'association Zéro Macho, dont 49 dans le XVII^e arrondissement. En 2015, une étude « Proscost », menée par Le Mouvement du Nid - France et Psytel avec le soutien du programme « *Prevention of and fight against Crime* » (ISEC) de l'Union européenne, estime le coût de la prostitution à 1,6 milliard d'euros par an à la société française, dont 853 millions d'euros liée à l'évasion fiscale. Face à l'urgence du combat contre cette économie souterraine, elle lui demande quels moyens peuvent être mis en place pour lutter contre le blanchiment d'argent qui prend sa source dans la prostitution.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Yadan](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7530

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Comptes publics

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 17 juillet 2023

Question publiée au JO le : [25 avril 2023](#), page 3763

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)